



16ème législature

Question N° : 17508	De M. Sébastien Chenu (Rassemblement National - Nord)	Question écrite
Ministère interrogé > Travail, santé et solidarités		Ministère attributaire > Personnes âgées et personnes handicapées
Rubrique >santé	Tête d'analyse >Création du centre national des ressources pour le traumatisme crânien	Analyse > Création du centre national des ressources pour le traumatisme crânien.
Question publiée au JO le : 30/04/2024 Date de changement d'attribution : 07/05/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Sébastien Chenu interroge Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur la création du centre national des ressources pour le traumatisme crânien et les lésions cérébrales acquises (CNRTC/LA), un projet crucial pour améliorer la prise en charge des personnes atteintes de lésions cérébrales, première cause de handicap acquis chez les adultes en âge de travailler avec 400 000 personnes touchées dont 30 000 dans la région des Hauts-de-France. Ce projet vise à diffuser les connaissances, soutenir la recherche clinique et développer la prévention des lésions cérébrales. La nécessité de ce centre est d'autant plus urgente que les handicaps résultant des lésions cérébrales sont souvent qualifiés d'« invisibles », incluant des troubles cognitifs et du comportement qui entraînent une exclusion sociale. L'association R'éveil AFTC soutient vigoureusement ce projet, qui est censé harmoniser les parcours de soins sur tout le territoire national pour en améliorer l'efficacité. Bien que ce projet ait été validé et inscrit au plan d'action de la Conférence nationale du handicap en avril 2023, avec une mise en œuvre prévue entre 2024 et 2025, les modalités de son financement demeurent inconnues. Dans ce contexte, M. le député souhaite connaître le plan de financement du projet ainsi que le calendrier de mise en œuvre pour le CNRTC/LA. Une telle transparence serait grandement appréciée, non seulement par les professionnels de santé et les familles concernées mais également par l'ensemble de la communauté travaillant à améliorer la qualité de vie des personnes avec des cérébrolésions.